

« *Perdriau vous enfume* »

L'épisode final de la saison 1 de la série à succès du Comité Défaite bientôt disponible !

Que de rebondissements dans cette saga ! Alors que sa mise en examen et son séjour en garde-à-vue début avril ont occasionné la colère des stéphanoise.es, qui sont allé.es envahir dans la bonne humeur le conseil municipal, Perdriau s'accroche à son siège et à notre fric. Il est de retour pour un nouveau conseil, comme si de rien n'était. Que nous réserve le dernier acte de cette saison 2022-2023 ?

synopsis :

Perdriau pense pouvoir goûter à un peu de tranquillité après un 30-mai mouvementé, et alors que son bras droit Gauttieri est en taule. C'est sans compter sur les investigations de Médiapart, qui révèle le montant astronomique – 60000€ - de la caution réclamée par la justice au Maire de Saint-Étienne pour qu'il échappe à la prison ! Devant un tel passe-droit, révélateur de son train de vie princier, le Comité Défaite décide de repartir pour une dernière danse avant l'été ...

—

Pour le dernier conseil municipal avant les grandes vacances, le Comité Défaite vous convie à un gala de charité pour ce pauvre Gaël, qui va devoir s'acquitter de la somme de 60000€¹ pour éviter la prison en attendant son procès, et ne pas imiter son ancien dircab². Pour que la fête soit totale, vous pouvez venir déguisé.es, en bourgeois.e, en che.fe d'entreprise, en rentier.e, en étudiant.e d'école de commerce, bref, habillé.es comme des gens « de droite », et aussi ramener vos pièces rouges et vos meilleurs mousseux / jus de fruit bas de gamme, pour payer vos bulles au comité défaite qui vous a enjaillé toute cette saison !

Rendez-vous le 26 juin 2023 place de l'Hôtel de Ville, à partir de 18h !

Le Comité Défaite

¹ « Chantage de Saint-Étienne : le maire Gaël Perdriau doit payer 60 000 euros pour éviter la prison », mediapart.fr, 06/06/2023

² « Chantage à la sextape : l'ex-directeur de cabinet du maire de Saint-Étienne a été incarcéré », mediapart.fr, 19/06/2023